



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Lutte contre les violences urbaines dans le Rhône

Question au Gouvernement n° 3831

Texte de la question

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES URBAINES DANS LE RHÔNE

Mme la présidente. La parole est à Mme Anissa Khedher.

Mme Anissa Khedher. Ces derniers jours, les habitants des quartiers de La Duchère à Lyon, de la Ville nouvelle à Rillieux-la-Pape et de Parilly à Bron, ont subi des soirées de violence urbaine. Je condamne avec fermeté ces actes de violence, et je renouvelle mon soutien aux sapeurs-pompiers et aux forces de l'ordre, qui font un travail remarquable, ainsi qu'aux élus de ces territoires trop souvent menacés.

En prononçant ces mots, je pense aux habitants des villes concernées, à leur tristesse, à leur résignation et à leur colère. Brondillante et députée de cette belle circonscription, ces actes me font mal, car ils ternissent l'image de ces villes, bien qu'ils soient commis par une minorité. Ils me font mal car ils peuvent réduire à néant les efforts de ceux qui se battent dans l'ombre pour s'en sortir, de ceux qui, sans bruit, donnent de leur énergie pour garantir un avenir aux jeunes, de ceux qui, avec conviction, s'engagent dans de très belles actions associatives pour renforcer la cohésion sociale. Ces actes me font mal, car ils donnent des possibilités à ceux qui, à des fins politiciennes, électoralistes et carriéristes, veulent cliver davantage notre société en stigmatisant ces territoires et l'ensemble de leurs habitants.

Pour ces derniers, qui aspirent à une vie plus sereine, qui vivent dans le respect de la République et de ses valeurs, j'en appelle à l'apaisement. Pour eux, nous devons poursuivre la politique que nous menons depuis le début de la législature, et dont l'ambition a été réaffirmée le 29 janvier par le Premier ministre lors du comité interministériel à la ville. C'est en menant ce travail durable en faveur de l'égalité des chances, tourné vers l'éducation, le logement, l'emploi, la sécurité et la justice, c'est aussi en valorisant les beaux parcours et les belles réussites individuelles et collectives, que nous arriverons à faire reculer durablement la délinquance dans ces quartiers. Parce qu'une réponse sécuritaire est également indispensable, pourriez-vous nous rappeler, monsieur le ministre de l'intérieur, les moyens déployés par votre ministère pour ramener le calme dans les quartiers concernés et rassurer leurs habitants ? *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)*

Mme la présidente. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Gérald Darmanin, ministre de l'intérieur. Madame la députée, je connais trop les quartiers dont vous êtes élue, étant élu moi-même de ces quartiers, pour mettre à bas tout le travail que font tous les élus, toutes les associations, toutes les entreprises, tous les agents publics pour en redresser l'image. Il ne faut en aucun cas laisser quelques énergumènes, quelques délinquants ternir l'image de toute une ville, de tout un quartier dont je sais que l'immense majorité de ses habitants veut vivre et élever ses enfants en paix au sein de la République dans un cadre où priment évidemment la sécurité et le mérite.

À La Duchère à Lyon, comme à Bron, à Rillieux-la-Pape et comme partout en France, les trafics de stupéfiants ternissent l'image de ces quartiers et rendent parfois impossible la vie de leurs habitants. À la demande du Président de la République et du Premier ministre, en lien avec vous-même – je sais combien vous suivez ce qui se passe dans votre circonscription dans laquelle je me suis rendu à plusieurs reprises à votre demande –, en lien avec les élus locaux courageux, nous luttons implacablement contre ces trafics. Cette lutte, qui a donné lieu à 640 interpellations depuis deux mois, à des saisies records et à des interventions pour en finir avec des points de deal, fait naître des réactions tout à fait inacceptables dans la République.

Oui, la première réponse a été une réponse de sécurité : 200 policiers ont été envoyés sur place et des élus de votre circonscription ont été protégés. Ces interventions, en lien avec l'autorité judiciaire, qui ont donné lieu à vingt et une interpellations ces derniers jours, sont efficaces. Mais vous avez raison, la réponse du ministère de l'intérieur ne suffit pas. L'urgentiste qu'est le policier doit être accompagné par le « médecin de prévention » : je pense à la politique d'urbanisme, à la politique du logement, à la politique d'économie et à la politique de manière générale définie par M. le Premier ministre lors du comité interministériel à la ville. Ainsi, je sais que, demain, la République sera plus belle. *(Applaudissements sur quelques bancs des groupes LaREM et Dem.)*

Données clés

Auteur : [Mme Anissa Khedher](#)

Circonscription : Rhône (7^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3831

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 mars 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [10 mars 2021](#)